



La Mairie de PONT-ST-MARTIN

recrute

un responsable de la Halte nature pour la saison estivale 2026

Descriptif de l'emploi

Date limite de candidature : 22 mai

Date d'entretien : à déterminer

Date prévue du recrutement : 16 juin 2026 (possibilité d'aménagement)

Type de recrutement : CDD de 2,5 mois

Cadre d'emploi : adjoint d'animation

Rattachement hiérarchique : Directrice du Pôle Vie Locale

Horaires :

- juin : du lundi au vendredi (à définir)
- Du 4 juillet au 30 août : du mardi au dimanche de 13h30 à 19h
- Du 1^{er} au 5 septembre : du lundi au vendredi (à définir)

Durée de travail hebdomadaire : 33h

Conditions d'exercices : Travail intérieur et extérieur (Juillet et août)

Missions

La commune de Pont Saint Martin est traversée par la rivière l'Ognon qui se jette quelques kilomètres plus loin dans le lac de Grand-Lieu. Ouverte en 2018, la halte nature offre, chaque été, la possibilité aux visiteurs de louer des canoës et de partir à la découverte de la rivière, mais aussi de louer des VTT. L'équipement sera ouvert cette saison, du samedi 4 juillet au dimanche 30 août 2026.

L'agent aura en charge la mise en œuvre de la saison, l'accueil du public et la fermeture de l'équipement.



Activités principales

Préparer l'ouverture de l'équipement avant la saison :

- Contrôler le matériel (inventaire, test de flottabilité, ...)
- Préparer le site en collaboration avec les services techniques et le service communication
- Préparer les documents administratifs (contrat de location, ...), les tableaux de suivi de l'activité
- Préparer le protocole de surveillance de la qualité de l'eau en collaboration avec le responsable environnement
- Préparer la régie
- Veiller au respect de l'affichage réglementaire sur site

Accueil du public :

Mettre en œuvre la location dans le respect du règlement intérieur de l'activité (accueil du public..)

Assurer l'encaissement des locations, l'accueil physique et téléphonique du public durant les heures d'ouverture

Entretien du matériel et des lieux (inventaire, stockage, nettoyage)

Assurer la fermeture de l'équipement en fin de saison

- Nettoyer et ranger le matériel
- Faire un bilan des recettes en lien avec l'agent en charge de la régie générale
- Rendre compte de l'activité estivale de l'équipement et de son fonctionnement (bilan écrit de fin de période, propositions d'ajustements)

Compétences / Aptitudes

Aptitude / Autonomie

Qualités relationnelles

Sens du service public

Sens de l'organisation et rigueur

Capacité d'adaptation

Réactivité

Disponibilité

Connaissance de l'activité appréciée

Connaissance du territoire apprécié



Candidature

Les candidatures contenant un CV, une lettre de motivation, une copie des diplômes sont à adresser pour le 22 mai au plus tard par mail : recrutement@mairie-pontsaintmartin.fr

Pour plus de renseignements : Hélène JEGO, directrice du pôle Vie Locale
animationpopulation@mairie-pontsaintmartin.fr / 02 40 26 80 23